



Rappel à la loi suite à de fausses accusations.

Par **filux**, le **06/02/2011** à **00:20**

Bonjour,rnrnUn voisin a porté plainte contre moi en faisant une fausse déclaration à la police, avec des faits mensongers ou bien très déformés. Cela va de l'agression à du tapping nocturne. Pour se faire, il a également fournis de faux témoins.rnrnLa police n'a jamais vérifié l'exactitude des faits relatés. Pourtant, une simple enquête de voisinage aurait suffi à voir qu'il mentait ou encore que ses fameux témoins qui disent m'avoir vu, ne savent tout simplement pas à quoi je ressemble.rnrnJe me retrouve donc convoqué au tribunal dans 1 mois pour un rappel à la loi pour des faits que je n'ai pas commis.rnrnPuis-je demander à être assisté d'un avocat ? rnrnPuis-je porter plainte à mon tour ?rnrnMerci.